COMMUNIQUÉ DE PRESSE

V-Logistique et CMA France signent un partenariat au profit de la nouvelle mobilité professionnelle des artisans

Paris, 19 mars 2021 - **V-Logistique, programme d'accompagnement des professionnels vers une mobilité durable, est heureux d'annoncer la signature d'un partenariat avec CMA France, premier réseau d'accompagnement des entreprises artisanales.**

Ensemble, V-Logistique et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat encouragent l'adoption de moyens de mobilité respectueux de l'environnement, et souhaitent promouvoir le développement d'un mouvement éco-responsable.

Ce partenariat vise en particulier à inciter les artisans à opter pour des déplacements à vélo ou vélos cargos à assistance électrique, afin de réduire leur impact carbone.

« Chaque jour, les artisans peuvent compter sur leur CMA pour leur faire bénéficier des dispositifs, des aides financières et répondre à leurs besoins. Ils nous prouvent aussi au quotidien leur envie de s'engager toujours plus dans une démarche éco-responsable et de devenir des acteurs de la transition écologique. Ce partenariat entre le réseau des CMA et V-Logistique est une réelle opportunité d'amplifier le mouvement de la mobilité durable. Un enjeu de taille pour les artisans ! », **Joël Fourny, président de CMA France**

« En tant que représentant de V-Logistique, je tiens à dire que je suis ravi de cet accord. Il est important que les artisans s'impliquent aussi dans cette démarche, cela démontre la grande variété des champs possibles. Ce partenariat est un véritable enjeu, nous sommes au début d'une mutation profonde en faveur des mobilités douces. », **André Ghestem, président de V-Logistique**

« Merci à ce dispositif 100 % vertueux. Il me permet de développer mon business, augmenter mon capital sympathie auprès de mes clients et faire du sport. Le tout sans coût financier et en respectant les valeurs essentielles que sont l'environnement et la diminution de l'empreinte carbone. C'est incroyable mais vrai et V-Logistique l'a fait ! », **Fred Gnaoré, artisan maroquinier, dirigeant de African Boyz Club**

En quoi consiste ce programme ?

Le programme V-Logistique a pour objectif d'accompagner les professionnels et leurs salariés (collectivités publiques, entreprises, professions libérales, artisans, associations) vers une mobilité durable. Il consiste notamment en des actions de sensibilisation, de formation et par la mise à disposition gratuite de vélos et vélos cargos à assistance électrique ainsi que des services qui y sont associés (maintenance, assurance, équipement). Les professionnels bénéficiaires s'engagent, pour participer au programme, à substituer leurs véhicules à propulsion thermique de tous types (scooter, voiture, utilitaires…,).

À propos de V-Logistique

Désignée lauréate du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), l'UNION sport & cycle (USC) a

lancé le programme V-Logistique pour accompagner les artisans, les TPE/PME et les collectivités territoriales dans leur transition vers une nouvelle mobilité professionnelle urbaine, une mobilité durable.

À propos de CMA France

CMA France et les CMA assurent, dans une relation de proximité, des missions de service public pour la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises. Elles développent des actions collectives et des services communs à destination des chefs d'entreprises artisanales et de leurs collaborateurs, des jeunes, des créateurs et repreneurs d'entreprises.
Mobilisation sur les aides d'urgence, emploi, apprentissage, préservation des activités, transition digitale et durable, valorisation des circuits courts et export : un engagement quotidien du réseau des CMA sur tous les territoires au plus près des artisans, depuis le début de la crise, pour accompagner les artisans sur les dispositifs du plan de relance du gouvernement. www.artisanat.fr

Contacts presse :
V-Logistique – contact@v-logistique.com
CMA France – presse@cma-france.fr